

Le climat des... (suite de la page 2)

développement. Ces encouragements reflètent les priorités actuelles du gouvernement et font partie intégrante de notre stratégie économique globale. Plus précisément, mon budget du 16 novembre a porté le taux de base du crédit d'impôt à l'investissement à 7,5 p.c., tout en rendant ce crédit permanent. Des taux encore plus élevés, allant jusqu'à 20 p.c. s'appliquent aux régions à croissance lente, afin d'encourager les investissements dans les régions en développement du Canada...

Les investissements étrangers

...Il s'agit d'une question qui vous intéresse particulièrement. Le Canada continue de bénéficier sensiblement des entrées de capitaux à long terme. Les investisseurs étrangers ont acheté pour des milliards de dollars de titres de sociétés, de municipalités et de provinces canadiennes, ainsi que du gouvernement du Canada. Le bon accueil que ces investisseurs ont fait aux émissions canadiennes reflète plus qu'un écart de taux d'intérêt: il constitue aussi un vote de confiance dans l'avenir économique de notre pays. Les investisseurs étrangers savent que la majeure partie du produit de la vente d'obligations sert à financer les investissements publics et privés au Canada. Les projets d'expansion de l'industrie, de chantiers d'aménagement énergétique des provinces et de travaux publics des municipalités signifient des commandes pour l'industrie, des emplois pour la population et une richesse supplémentaire pour le Canada.

Les investissements directs de l'étranger ont fourni des capitaux bien nécessaires; d'une façon générale, nous avons besoin de beaucoup plus de ressources financières que nous n'en disposons chez nous. Ces investissements jouent un rôle très important dans le remplacement et le

développement du capital fixe du Canada. La quantité et la qualité de ce capital détermineront en grande partie notre prospérité économique future. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Canada a expressément rejeté, il y a quelques années, les revendications de certains Canadiens qui voulaient voir restreindre considérablement les investissements étrangers. Au lieu de cela, nous avons créé l'Agence d'examen des investissements étrangers afin de tirer le meilleur avantage possible des investissements étrangers au Canada...

Depuis l'établissement de l'Agence jusqu'à la fin de l'an dernier, le gouvernement a étudié 954 propositions de prise de contrôle dont 786 ont été autorisées. Sur les 797 propositions de création de nouvelles entreprises, 685 ont été approuvées. En insistant sur la nécessité d'assurer que l'investissement étranger apporte des avantages économiques considérables au Canada, je crois que le processus d'examen a été bénéfique. Ce processus a amélioré la qualité de l'investissement étranger, a contribué à la création de nouveaux emplois et au développement de nouvelles technologies, ce qui ne se serait pas produit autrement.

Je puis affirmer catégoriquement que le gouvernement du Canada accueille de façon favorable les investissements étrangers.

Lorsque j'étais ministre de l'Industrie et du Commerce, j'ai pris des mesures pour rendre plus efficace le fonctionnement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Je suis heureux de pouvoir vous dire que 75 p.c. des propositions font maintenant l'objet d'une décision dans les 15 jours et que la plupart des autres, surtout les plus importantes et les plus complexes, sont réglées dans les 90 jours. La recherche d'une efficacité encore plus grande se poursuivra.

Enfin, le projet de nouvelle législation bancaire, dont est maintenant saisi le Parlement, permettrait aux banques étrangères d'opérer sur le marché canadien avec à peu près les mêmes pouvoirs bancaires que les banques canadiennes. La législation proposée cherche à instaurer une concurrence équitable et efficace entre les établissements bancaires canadiens et étrangers. Certaines restrictions sont toutefois prévues de manière que les activités de banques étrangères bénéficient au Canada et que notre système financier reste principalement entre des mains canadiennes...

Nouvelles brèves

Un Canadien, Gilles Villeneuve, a remporté le 3 mars le vingt-cinquième Grand Prix d'Afrique du Sud de formule Un. Rappelons que Villeneuve avait remporté l'an passé le Grand Prix du Canada formule Un.

Lors des championnats sportifs québécois qui se sont déroulés les 3 et 4 mars, un athlète originaire de St-Boniface, Marcel Jobin, a abaissé le record mondial du 1 500 m de neuf secondes, parcourant la distance en 5 m 31 s 5; il a, de plus, égalé le record du mille en 5 m 58 s 8.

La Foire du livre de Montréal disparaît. Les raisons invoquées sont: son incapacité de s'autofinancer et le double emploi qu'elle faisait avec les foires de New York et de Francfort.

L'on a annoncé dernièrement à Montréal la mise sur le marché au Canada d'un nouveau médicament pour soigner le glaucome. Il s'agit du maléate de timolol, vendu sous le nom de *Timoptic* par la compagnie Merck, Sharp and Dohme. Selon le fabricant, ce médicament sera plus efficace et moins dangereux que les autres produits disponibles.

La Mirlitantouille, groupe de six musiciens bretons qui chantent dans le dialecte de leur pays Gallo, fait actuellement une tournée au Québec.

Le ministre québécois des Affaires culturelles a autorisé le versement de subventions totalisant \$89 000 à divers organismes oeuvrant dans le domaine de la musique, du chant et des arts folkloriques. L'Orchestre symphonique de Montréal reçoit ainsi \$31 500 qui serviront à la création québécoise d'un conte symphonique pour les jeunes.

Selon une nouvelle publiée dans le bulletin de l'Association des enseignants franco-ontariens, le gouvernement de l'Ontario émettra dorénavant des diplômes, certificats et formules bilingues.

La coupe du monde d'athlétisme aura lieu à Montréal du 24 au 26 août. Le président du comité organisateur est le général Dextraze, ex-chef d'état-major des Forces armées canadiennes.

Erratum

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour l'erreur qui s'est glissée dans l'article sur Alexis Contant (vol. 7, n. 9). *La Lyre enchantée* a été écrite en 1875 et non 1975.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.